

# Choisir la cause des femmes

## SCIENCES : Henri Atlan, provocateur ou visionnaire ?

Henri Atlan, 74 ans, biologiste et philosophe est l'auteur d'un ouvrage paru en mars dernier, *UA utérus artificiel*, dans lequel il prédit l'avènement, d'ici une cinquantaine d'années, de l'utérus artificiel. Cette « speculative fiction » envisage les conséquences de l'ectogénèse imaginée par Huxley dans *Le Meilleur des mondes*, permettant de concevoir et de faire naître des enfants de façon entièrement artificielle hors du corps de la femme.

Ce livre a provoqué une vive réaction de notre amie Violaine Rumin-Lucas, professeure de Lettres à Saint-Nazaire. Nous reproduisons ici son texte, que nous avons également adressé à Henri Atlan afin qu'il réagisse s'il le souhaite pour Choisir.

Le débat sur une question qui, dans les prochaines décennies, est susceptible de bouleverser notre vision du monde, est ainsi ouvert...

*(Si vous aussi souhaitez réagir, merci d'adresser un courrier à notre association 102, rue Saint-Dominique. F - 75007 PARIS)*

### Etat des recherches sur l'utérus artificiel

Le biologiste dresse le bilan des recherches menées par Helen Hung Ching Liu et son équipe de l'université de Cornell, dont l'objectif « est clairement de fabriquer un utérus artificiel complet, où une gestation normale se déroulerait du début jusqu'à la fin » (p.39).

Si la science est actuellement en mesure de créer artificiellement un embryon humain et de le conserver cinq jours, et si elle permet de maintenir en vie un bébé prématuré à partir de 24 semaines, elle ne parvient pas encore « à combler l'écart actuel d'environ six mois (...) qui ne peut se dérouler actuellement que dans le ventre d'une femme ».

Le « cahier des charges » est connu des chercheurs qui ont recensé les éléments nécessaires à une telle réalisation : « une cavité tout entière faite d'un tissu endométrial, un système d'apports de substances nutritives, d'hormones, de facteurs de croissance, une filtration des déchets, un oxygénateur, un poumon artificiel, un contrôle de température et de lumière, (...) une protection contre virus et bactéries » (p.40). On ne s'accorde pas facilement, selon Henri Atlan, sur les délais de livraison de cette machine à enfanter : de **10 à 50 ou 100 ans**. L'auteur penche pour le délai le plus long compte tenu de la complexité des rapports biologiques entre la mère et le fœtus.

### De la fonction thérapeutique aux dérives possibles du recours à l'utérus artificiel

D'abord présenté comme le prolongement ultime des techniques de PMA pour résoudre les problèmes de stérilité des couples ou les problèmes de fausses couches, l'UA serait appelé à dériver, selon Atlan, vers la satisfaction de « désirs d'enfant » de toutes sortes que la procréation naturelle, non médicalisée, ne permet pas de satisfaire et qui permettrait « à n'importe qui, homme ou femme, de « procréer sans faire appel à une femme prêtant son utérus ». Atlan dramatise même en imaginant que les « pro-life » de toutes espèces pourraient revendiquer le droit de « récupérer » les embryons des avortements provoqués pour « mener(...) à terme (des grossesses extracorporelles) en place et lieu de l'accouchement sous X ». Atlan examine ainsi toutes les dérives possibles et imaginables d'une telle invention sous des angles très divers : scientifique dans le cadre des recherches génétiques ; mais aussi sociologique ou éthique ; religieuse et philosophique.

Le texte provoque une réflexion intéressante et même passionnante, sur cette perspective d'une **grossesse entièrement extracorporelle** et sur les rapports qui en résulteraient entre les genres

féminin et masculin : la grossesse n'étant plus dans cette perspective une propriété essentiellement féminine. Cependant, si le texte d'Henri Atlan, *UA Utérus Artificiel*, renseigne sur la réalité des recherches scientifiques dans ce domaine, il sème le trouble, voire la frayeur, en faisant jouer aux féministes un rôle prépondérant dans cette perspective de révolution.

### Une analyse polémique

La forme de l'ouvrage est provocante parce qu'elle présente l'utérus artificiel comme une évolution inéluctable obtenue à la suite de revendications féministes. Le parti pris de l'auteur est de confondre la réalité des informations scientifiques avec la forme de l'anticipation. Ce faisant, il annonce le recours à l'utérus artificiel dans nos vies futures comme une révolution inévitable que l'utilisation systématique de l'indicatif concourt à rendre inexorable : « Comme on l'a vu, pendant une période relativement courte, l'utérus artificiel sera justifié par des raisons thérapeutiques (...). Mais, très vite, la gestation extracorporelle deviendra la norme. » Ce parti pris peut se justifier au nom de la persuasion rhétorique : il s'agit d'imiter le ton de la prophétie pour nous inviter à réfléchir au phénomène imaginé. Ainsi, dans l'esprit d'Henri Atlan, **les femmes seront responsables** de cette évolution des mœurs : « (...) l'utérus artificiel au XXIème siècle s'inscrira dans la suite de l'évolution commencée au XXème siècle vers une séparation toujours plus grande entre sexualité et procréation. Car, comme pour la contraception et l'avortement, il s'agira du droit des femmes à disposer de leur corps. Il n'y aura pas grand-chose à opposer à ce droit (...) comme ce fut le cas du droit à la contraception et à l'IVG. ». Mais contraception et avortement n'enlevaient pas aux femmes le droit de procréer. Or quantité de femmes sont attachées à la grossesse, y compris chez les féministes. Il ne s'agit pas forcément, pour elles, d'une expérience pénible : la science a suffisamment progressé pour que les étapes de la grossesse à l'accouchement, soient dégagées des douleurs que la religion voulait lui infliger. Si bien qu'associer revendication féministe et utérus artificiel au nom du souci des femmes d'échapper aux contraintes esthétiques et pratiques de la grossesse ne peut que choquer ces femmes. Partant, cela nuit à l'image des féministes dont les combats sont toujours engagés socialement.

Ainsi, la revendication de l'utérus artificiel, au même titre que la pilule et la légalisation de l'avortement, ne pourrait relever des féministes que si l'ectogénèse devenait le moyen légal d'une discrimination sociale dans le monde du travail. Quel argument pourrait opposer une travailleuse pauvre à son employeur qui lui imposerait d'avoir recours à un utérus artificiel sous peine de perdre son emploi ? En effet, si le recours à l'avortement clandestin et sa pratique préexistaient à sa légalisation, mettant fin à une mise en danger réelle de la vie des femmes pauvres qui le pratiquaient, la légalisation de l'utérus artificiel préexistera probablement à son éventuelle extension dans les pratiques sociales. Ainsi, la société créera artificiellement un nouveau besoin pour les femmes avec l'aide de la loi, tandis que la même loi soumettait les femmes à des grossesses non-désirées il y a trente ans. Il est permis de douter que la société phallocrate dans laquelle nous vivons souhaite à ce point émanciper les femmes au nom de leur bien-être. C'est pour cette raison que la revendication de l'ectogénèse pour toutes ne pourrait se justifier que dans le cas où celui-ci deviendrait un moyen de discriminer les femmes entre elles, dans le monde du travail. Henri Atlan reconnaît d'ailleurs, que **seule une société libérale et individualiste pourrait favoriser la naissance de l'ectogénèse**.

C'est cette idée et non l'argument d'une pression féministe en faveur de l'égalité face à la procréation qui semble intéressante à approfondir. L'ectogénèse ne serait pas un désir de femme, mais serait le résultat d'une nouvelle création des hommes pour subordonner les femmes aux enjeux économiques de la société marchande. La maternité devenant dans ce cas l'équivalent d'une paternité, il faudrait réfléchir à l'intérêt qu'auront les femmes à devenir des hommes-pères. En atteignant l'égalité « parfaite » face à la procréation ne perdront-elles pas un des moyens de leur domination sur les hommes ?

Henri Atlan ne se trompe-t-il pas de direction en désignant les femmes comme responsables de cette révolution ? Au delà même du rapport homme/femme, la fin des genres occasionnée par l'ectogénèse ne nuirait-elle pas **autant aux femmes qu'aux hommes**, en les assujettissant encore davantage aux exigences de la société libérale ? La responsabilité de cette évolution des mœurs relèverait alors uniquement de la société libérale qui, créant de nouveaux besoins au nom des

femmes, cherche *in fine* de nouveaux moyens de soumettre hommes et femmes, sous prétexte d'égalité, à la seule rentabilité.

[extraits du dossier]